



### Vulgarisation de la version citoyenne du budget communal



## 20 communes engagées pour la phase pilote

« C'est un outil qui va aider les décideurs à revoir leur position » dicit Lavenir BOKO, expert en développement local

### Promotion du Développement Economique Local P. 9

## Des arrêtés qui créent et installent les cadres de concertation DEL

Entre décembre 2022 et mars 2023, les mairies des communes engagées dans la phase pilote du développement économique local à savoir, Abomey-Calavi, Zè, Sô-Ava, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo, ont pris des arrêtés pour créer et installer des cadres de concertation consacrés à la valorisation des potentialités économiques de leur territoire respectif.

### Gouvernance locale au Bénin P. 4 & 5

## L'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au contact des réalités des CPC de l'Atacora



## ZOOM sur :

### 1<sup>ère</sup> session du cadre de concertation des acteurs du Développement Economique Local

## PartiCiP au DEL apporte son soutien technique au CCADEL d'Allada

**Le cadre de concertation des acteurs du Développement Economique Local (CCADEL) de la commune d'Allada a tenu sa 1<sup>ère</sup> session, le jeudi 15 Juin 2023. La réunion a eu lieu dans les locaux de la mairie de ladite commune. Ceci, avec la participation de la Coordination de PartiCiP au DEL venue soutenir les efforts en cours pour la promotion des potentialités économiques de la commune.**



*Les participants à la première session du CCADEL*

Cette 1<sup>ère</sup> session a été marquée par la communication présentée par Jules Aguessy, représentant Koami GOUTON, Coordonnateur National de PartiCiP au DEL sur le thème : « Promotion des dynamiques économiques local : un instrument de mobilisation des ressources ». Cette communication a eu le mérite d'éclairer les participants sur les améliorations qu'il faut apporter à la dynamique en cours pour atteindre le développement souhaité par le CCADEL. En témoignent les vives réactions enregistrées lors de la séance de discussion qui a suivi la communication. D'abord, c'est Christian AGBOTA, secrétaire général de l'Ucp d'Allada qui a été le premier à s'illustrer. « J'ai l'impression que nos acteurs politiques sont occupés ailleurs. Le secteur agricole ne les occupe pas si tant », a-t-il commencé avant de révéler qu'au cours d'une réunion, il leur avait été confié « qu'une somme de 26 millions fca du budget communal (Fond Fadec) est destinée au secteur agricole ». Ce qu'a renchéri Sègla Sylvain, Coordonnateur CPC de la commune avant de suggérer une rencontre avec le conseil municipal pour une meilleure coordination du secteur. « Le cadre doit nécessairement rencontrer le maire si non, ce serait de l'eau versée sur le dos du canard », a-t-il conseillé. A leur suite, d'autres intervenants, en fonction

de leurs secteurs, ont présenté un point des dysfonctionnements qui constituent, selon eux, des freins à prendre au sérieux. « Nous sommes des éternels apprentis. Je demande à tout un chacun ici présent, de ne pas faire économie de propositions, de ne pas faire économies de recommandations, de ne pas faire économie de suggestions et d'accompagnements », a, pour sa part, souhaité Coffi Akpahounka, vice-président du CCADEL.

A préciser que de l'agriculture au tourisme en passant par la chasse, l'élevage, les spécialités culinaires et artistiques, toutes les potentialités de la commune ont été passées à la loupe et que des recommandations allant dans le sens d'une convergence des efforts pour un avenir meilleur, ont été faites. « A travers ces recommandations, chacun des acteurs doit prendre une responsabilité », a exhorté Bienvenue Kadja de l'Ong Kasa-Grande à la fin d'une séance qui, visiblement a donné le ton pour des actions prometteuses en faveur du DEL.

Pour rappel, le cadre de concertation des acteurs pour le DEL d'Allada en collaboration avec la mairie de la localité a sollicité l'appui technique de PartiCiP au DEL pour soutenir les efforts en cours pour la promotion des potentialités économiques de la commune.

## Mat du Président du CPS

### A nos petits rien !



Une année et demi déjà que nous avons démarré l'exécution du Programme de Participation Citoyenne au Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (PartiCiP au DEL). Notre vision, inscrite clairement dans le document programme est de « promouvoir un développement économique local accéléré, soutenu par une gouvernance transparente et inclusive ». Une ambition noble qui s'inspire largement des deux premières phases du Programme PartiCiP que ALCRER et Social Watch ont géré. Dans le premier numéro de notre bulletin d'information, j'ai aussi dit que nous nous sommes résolument mis à la tâche. Avec VNG International à nos côtés, nous sommes plus forts.

Tous les jours, mes collaborateurs et moi sillonnons les communes engagées dans le processus, pour semer ce que d'aucuns appelleraient de « petits riens ». Avec l'appui des Cellules de Participation citoyenne, nous ne nous fatiguons pas d'arroser les grains. Je vous garantis que nous ne nous fatiguerons pas tant que les fruits de nos semences ne seront pas disponibles pour chaque Béninois et chaque Béninoise, sans distinction de race, de sexe, d'ethnie ou de race. Pour mener à bien cette tâche, nous avons reçu l'appui financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas. Nous avons aussi obtenu la contribution financière de la Coopération Allemande à travers la GIZ et celle de la Coopération Suisse.

Nous travaillons de sorte à ne négliger aucune des trois composantes que compte PartiCiP au DEL. Au niveau de la composante axée sur la valorisation des potentialités économiques, nous travaillons au renforcement des capacités des femmes formatrices, à l'équipement des coopératives maraichers dans les cinq communes retenues pour la phase pilote du DEL que sont Abomey-Calavi, Zè, Sô-Ava, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo. En Mars dernier, nous avons également formé les Organisations professionnelles agricoles afin de faciliter leur accès au crédit agricole. Depuis cette formation, j'ai appris que beaucoup de ces organisations ont réussi à prélever des financements auprès du Fonds national de développement agricole (Fnda). Je vous reviendrai plus tard avec des chiffres avérés. Parallèlement à ces chantiers, nous avons démarré le processus de benchmarking, ce tremplin de partage des bonnes pratiques qui suit son cours.

Au niveau de la composante 2, le guide à l'attention des OSC sur la lutte contre la corruption, la série de formations sur le manuel de réédition des comptes publics communaux et la vulgarisation de la version citoyenne du budget citoyen sont des actions palpables que nous avons menées.

Quant à la composante axée sur la prise en compte de la voix des citoyens et des citoyennes, nous avons finalisé le rapport de suivi des osc sur le sous-secteur du maraichage. Certes, mis dans le grand chantier que représente le développement à la base, ce sont de petits rien. Mais tous ces riens combinés poussent rapidement et créent une machine de propulsion vers la réalisation de la vision commune. Je suis certain que nous y arriverons. C'est pour cela que je lève déjà mon verre d'eau pour célébrer nos petits rien.

**Martin Vihoutou ASSOGBA**

## Gouvernance locale au Bénin

# L'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au contact des réalités des CPC de l'Atacora

*Du 29 mai au 2 juin, l'économiste de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas a conduit une tournée dans les communes de Natitingou, Toucountouna, Cobly, Kouandé et Péhunco. Une mission de suivi de la mise en œuvre du programme de participation citoyenne aux politiques publiques au Bénin pour le développement économique local (PartiCiP au DEL) qui a permis d'apprécier l'état de collaboration entre les autorités communales et les cellules de participation citoyenne (CPC).*



*Visite d'un chantier avec les CPC, la délégation de l'Ambassade des Pays-Bas et les représentants de PartiCiP au DEL*

Les relations entre les mairies et les CPC sont au beau fixe malgré quelques difficultés, contraintes et défis à relever. C'est la conclusion à laquelle est parvenu l'économiste de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas dans cinq communes de l'Atacora. Emmanuel Akakpo, économiste à l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Bénin, en charge du suivi des programmes de gouvernance, accompagné de Gervais Loko, chargé de programme à ALCRER, a échangé avec les autorités communales et les membres des CPC tout au long de la semaine dernière. A chaque étape, il y a eu deux séquences : un tête-à-tête entre la délégation et les acteurs communaux puis une visite d'un chantier sur lequel la CPC a effectué avec efficacité un suivi citoyen. Lors de chaque tête-à-tête, après les présentations d'usage, M. Akakpo a fait le point des interventions de son institution au Bénin dans les domaines de l'agriculture (sécurité alimentaire), l'eau, l'appui au secteur privé, l'appui à la société civile, etc. « Quel que soit le domaine, l'Ambassade met un accent particulier sur la gouvernance dont la

participation des communautés est un principe important », a-t-il précisé tout en revenant sur les enjeux de la phase actuelle de PartiCiP dont une bonne partie est consacrée à la promotion de l'économie locale. « C'est une demande formulée par les communes elles-mêmes et c'est pertinent car, c'est dans la mesure d'une bonne performance dans le recouvrement des recettes que les mairies pourront satisfaire au mieux les besoins exprimés par les populations », a-t-il déclaré en saluant le rôle d'intermédiation sociale des CPC et en les invitant à assurer ce rôle « comme un partenaire des autorités communales et non comme un gendarme ». Par un jeu de questions-réponses avec les acteurs hôtes, les échanges se sont poursuivis sur la mise en œuvre du programme PartiCiP au DEL en général et sur l'état de la collaboration entre les autorités communales et les CPC en particulier.

### Une veille citoyenne appréciée par les mairies

Les membres des CPC ont présenté leurs missions, quelques succès

obtenus ces dernières années, notamment en matière de suivi citoyen de la matérialité des investissements publics communaux (visites de chantiers), de suivi citoyen des marchés publics, d'organisation des audiences publiques de reddition des comptes, de collecte des doléances des populations pour les présenter aux autorités sous forme de plaidoyer, etc.

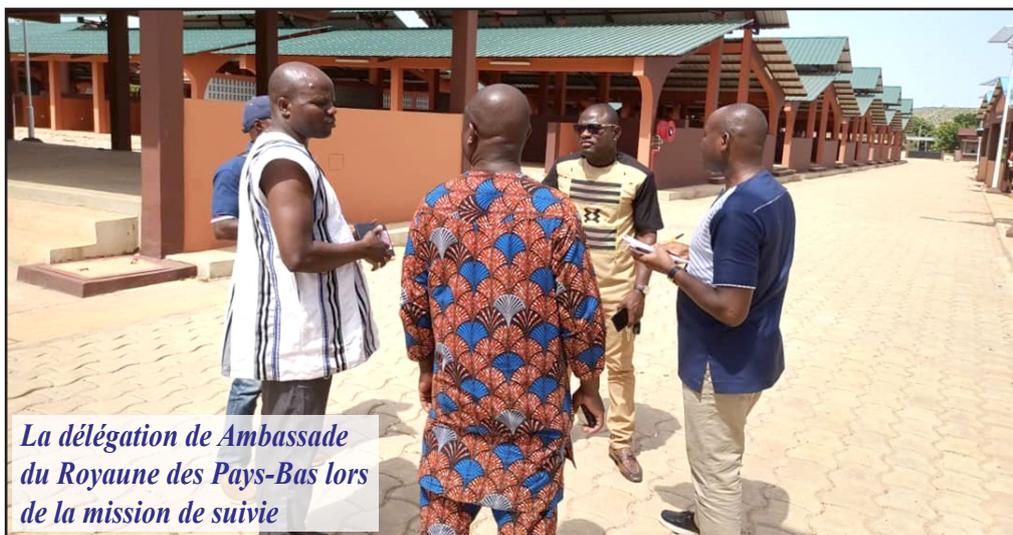
Quant aux autorités communales, elles ont reconnu unanimement le mérite des CPC et la « franche collaboration » qu'il y a entre les deux parties depuis 2013 où les CPC de l'Atacora ont été mises sur pied et 2015 où elles ont démarré leurs activités. « C'est un outil qui facilite le dialogue avec les communautés. Sans la CPC, beaucoup d'incompréhensions sur les réformes que nous voulons mener subsistent. C'est pourquoi, nous les impliquons systématiquement dans la chaîne de mise en œuvre de nos politiques publiques », souligne Boni Matchoudo, secrétaire exécutif de la commune de Ouassa-Péhunco, citant quelques exemples de domaines dans lesquels la mairie associe la CPC : la planification du développement local (PDC, PAI, budget), la mobilisation des

## L'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au contact des réalités des CPC de l'Atacora

recettes à travers la sensibilisation sur le civisme fiscal, l'organisation d'audiences publiques de reddition des comptes, l'exécution des marchés publics (remise de site, suivi des chantiers, réception des travaux).

Le Maire de Kouandé, Sanni Didier Kouandé-Sounon, a particulièrement apprécié l'engagement de la CPC dans la mise en œuvre de l'approche du Budget participatif, notamment dans les étapes d'identification des besoins et les arbitrages successifs jusqu'à la rétention des projets à mettre en œuvre par la mairie.

« Ici à Cobly, nous apprécions la façon dont la CPC se comporte. Elle se comporte comme un partenaire de la mairie et non comme un gendarme derrière un malfrat », a indiqué l'ancien secrétaire général de la commune qui se souvient avoir signé un mémorandum d'entente avec la CPC en 2020. « Les populations les écoutent mieux que nous-mêmes... Nous apprécions leur appui dans le développement local », justifie Gnamou Comlan Yimpo qui a



*La délégation de Ambassade du Royaume des Pays-Bas lors de la mission de suivie*

dirigé les échanges en lieu et place du Maire de Cobly absent.

Le secrétaire exécutif de Toucountouna, Sidonie Houndonougbo, salue également le dynamisme de la CPC. « Je travaille officiellement et officieusement avec les membres de la CPC ... parce qu'ils connaissent le terrain mieux que moi », a-t-il fait savoir.

Le directeur des services techniques de la commune de Natitingou, Stanislas Lantokpodé, arrivé à son poste il y a environ dix mois, n'est pas encore très habitué à la CPC mais, dit avoir été convaincu « de la nécessité à continuer à collaborer avec eux » suite à tout le bien qu'il a appris « d'eux » auprès de son prédécesseur.

### L'implication des CPC comme une exigence dans un nouveau projet sur l'eau

A l'issue des échanges, la délégation et les CPC ont effectué, parfois ensemble avec les cadres techniques de la mairie (Cobly, Natitingou), des visites sur des chantiers où les CPC ont assuré un contrôle citoyen des travaux. La veille citoyenne sur les chantiers de construction d'infrastructures sociocommunitaires est particulièrement appréciée par les autorités communales. « Nous ne pouvons pas être partout à la fois. La CPC nous aide à continuer à avoir un œil sur certains chantiers quand nous

avons le dos tourné. Les entrepreneurs se sentent surveillés. Même s'ils ne sont pas des techniciens en la matière, les membres des CPC sont d'un grand soutien pour nous », a témoigné le chef du service technique de Natitingou, Faustin Tchoropa.

C'est sans doute en raison de cette efficacité que les CPC sont prises en compte dans le nouveau projet d'alimentation en eau potable financé par les Pays-Bas dans le nord-Bénin à hauteur de 40 milliards de francs CFA. Ainsi, lors des étapes de Natitingou, Toucountouna et de Cobly, le représentant de l'Ambassade a porté à la connaissance des acteurs communaux, le démarrage prochain d'un nouveau projet d'alimentation en eau financé par son institution dans les communes de Natitingou, Toucountouna, Cobly, Copargo, Karimama et Gogounou. L'implication des CPC dans ce projet est une conditionnalité posée par l'Ambassade et le bailleur, Invest International. Les autorités ont informé la délégation qu'elles ont tenu, dans le cadre de ce projet, une séance de travail, le mardi 22 mai 2023, avec l'agence Acacia Water, chargée des études de faisabilité. A cette rencontre, les CPC voire les ACEP des trois communes ont déclaré avoir effectivement pris part sur invitation des mairies. Le représentant de l'Ambassade s'est dit satisfait d'apprendre que l'implication souhaitée des CPC soit déjà à l'œuvre.



*La délégation en visite sur un chantier*

## Vulgarisation de la version citoyenne du budget communal

# 20 communes retenues pour la phase pilote

**Rendre le budget des communes accessibles à tous les citoyens sans distinction de sexe, de race, ethnie ou d'appartenance politique. Pour répondre à ce besoin, PartiCiP au DEL a conçu la version simplifiée et désagrégée du budget des communes dont la phase de vulgarisation est en cours. 20 communes sont retenues pour cette phase pilote.**



*Photo de famille des participants à l'atelier de vulgarisation de la version citoyenne du budget communal à Dangbo*

Le décret n°2015-035 du 29 janvier 2015 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques en République du Bénin accorde le droit aux citoyens d'accéder à l'information budgétaire. Pour permettre à chaque Béninois et chaque Béninoise de jouir de ce droit, le Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (PartiCiP au DEL) a réalisé une version simplifiée du budget communal, gestion 2023. Ceci, sur financement de l'Ambassade des Pays-Bas avec le soutien de la Coopération Allemande à travers la GIZ, et la Coopération Suisse. Le document mis à la disposition de 20 communes du Bénin est en cours de vulgarisation. Ainsi, le mercredi 17 Mai 2023, les élus locaux, cadres techniques des mairies et membres des cellules de participation citoyenne de la commune de Ouidah ont été renseignés sur le contenu dudit document. C'est lors de la séance de vulgarisation de la version citoyenne du budget communal tenue au centre culturel de rencontres internationales John Smith, de Ouidah. Un véritable moment de partage au cours duquel les participants se sont appropriés cet instrument utile à l'amélioration du dialogue entre les acteurs communaux.

La version citoyenne du budget communal offre également la possibilité aux élus et cadres techniques

des mairies de rendre public les services attendus par les populations, d'instaurer une meilleure confiance du public aux autorités et de faire la promotion du civisme fiscal et une meilleure mobilisation des ressources. « Le fait de nous aider à nous approprier notre budget est une très bonne chose parce que cela permet de recadrer les choses et permet au citoyen pour qui nous travaillons, de nous suivre et de comprendre ce que nous faisons. Cela leur permet aussi de nous confier leurs appréhensions et inquiétudes afin de nous permettre de nous corriger », a expliqué Sabine J. Fourn, 2ème adjoint au maire de la commune de Ouidah lors de la séance de ce mercredi.

### **La transparence s'invite à Dangbo...**

A l'étape de Dangbo tenue le mardi 30 Mai 2023, l'initiative de vulgarisation de la version citoyenne du budget de la commune est la bienvenue. Elus locaux, cadres techniques de la mairie et les représentant des Cellules de participation citoyenne ont répondu à l'appel du Programme PartiCiP au DEL. Dans la salle de conférence de la mairie, ils ont constaté les forces et les faiblesses du budget, exercice 2023. Ils ont aussi compris les priorités choisies cette année en matière d'investissement à l'instar de 10% du budget, 14% dans la

réfection des salles de classes etc. Par contre, le fait d'avoir alloué 3% aux investissements agricoles constituent une faiblesse qu'ils ont promis corriger les années à venir. « C'est une 1ère que la version citoyenne du budget soit disponible. Je trouve que c'est très utile et ça nous facilite désormais la tâche. Que la population que nous dirigeons soit informée de ce qui est prévu dans le budget communal en cours d'exécution et comment les ressources que nous mobilisons seront utilisées, est une très bonne chose », s'est réjoui Bertin Lokossou, 1er adjoint au maire de Dangbo, content de constater que désormais, la transparence s'est invitée dans la mise en œuvre de cet outil de décision à la base qu'est le budget des communes. Au terme de la séance il a été procédé à la remise d'un lot de la plaquette de la version citoyenne du budget de chaque commune ainsi que des bâches à positionner aux endroits stratégiques de chaque commune pour permettre aux citoyens d'y accéder.

Outre les communes de Ouidah et Dangbo, plusieurs autres ont accueilli cette séance de vulgarisation. Il s'agit des communes de Malanville, Karimama, Banikoara, Gogounou, Pèrèrè, Nikki, Tchaourou, Sinendé, Akpro-Missérétié, Adjarra, Dangbo, Boukoumbé, Lokossa, et Kouandé qui sont toutes impliquées dans ce processus.

## Lavenir BOKO, expert en développement local au sujet du bien-fondé des versions citoyennes des budgets communaux

« C'est un outil qui va aider les décideurs à revoir leur position »

*L'étape de la vulgarisation des versions citoyennes des budgets communaux a démarré dans les 20 communes retenues pour la phase pilote. Ainsi, des plaquettes et des bâches sont affichées sur les places publiques afin de permettre aux populations d'accéder à la bonne information. Lavenir BOKO, expert en développement local, a donné des détails sur cette initiative prise par le Programme PartiCiP au DEL et financée par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas avec la contribution de la Giz et de la Coopération. Lire l'intégralité de l'entretien qu'il a accordé à notre équipe.*



*Lavenir BOKO, consultant sur la réalisation et la vulgarisation de la version citoyenne du budget communal*

**Vous avez entamé depuis peu la vulgarisation de la version simplifiée du budget des communes. Qu'est-ce que la dame qui est devant sa marchandise au marché ou le monsieur qui est dans son champs peut comprendre par-là ?**

**Lavenir BOKO :** La version citoyenne du budget communale, c'est la version simplifiée du gros document de budget qui est élaboré à la mairie. C'est la version qui permet à tout citoyen de comprendre au moins un peu qu'est-ce qui est à l'intérieur du budget. Notre objectif ici, est de permettre véritablement à la population de comprendre le contenu du budget. Nous savons tous que quand on dit un budget, il y a nécessairement dans la partie recettes, l'argent qui doit entrer et l'argent qui doit sortir ; les investissements ainsi que les réalisations à faire dans la commune

au titre de l'année. C'est ce que nous essayons de montrer aux populations à travers cette version simplifiée que nous avons réalisée et que nous sommes en train de vulgariser.

**Présenter comme ça, il y a une question qui vient tout de suite : pourquoi avoir senti le besoin de faciliter la compréhension du budget des communes aux populations ?**

Le budget se fait chaque année parce qu'il faut savoir là où l'on veut aller ; savoir d'où on est parti et là où l'on va. Chaque année, la mairie est obligée de faire son budget et c'est une obligation aussi pour elle de faire connaître ce budget pour que la population puisse s'intéresser davantage à ce qui se passe à la mairie. Quand nous prenons le plan de développement communal, on y trouve les projets que nous voulons réaliser, chaque année. Ces projets sont accompagnés d'un budget qui est

l'outil nécessaire à la mise en œuvre du plan de développement communal. Ce que les citoyens ne maîtrisent pas très souvent. Du coup, ils ne peuvent pas contribuer ou faciliter la mobilisation de ces budgets. Voilà pourquoi nous avons décidé de simplifier les budgets pour les rendre plus facile à comprendre.

**Parlez-nous un peu le contenu de cette version citoyenne du budget que vous proposez aux 20 communes concernées par cette phase pilote.**

Si nous prenons le contenu, même dans la forme simplifiée, nous avons fait tout possible pour ressortir des informations qui sont vraiment capitales, des informations qui doivent intéresser tout citoyen. Et quand vous prenez le produit final, vous allez voir la partie qui montre les recettes, la partie qui montre les dépenses. Mais, il y a un

## « C'est un outil qui va aider les décideurs à revoir leur position »

aspect sur lequel nous avons plus mis l'accent : ce sont les services sociaux de base qui intéressent vraiment la population. Quand je dis services sociaux de base, il s'agit de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures routières, les écoles, la santé. Le budget dit, voilà ce que nous allons faire par rapport à la santé cette année. Par exemple, il dit on va construire un centre de santé ou bien on va aider les centres de santé à avoir les moyens pour que lorsque nos femmes vont accoucher qu'il n'y ait pas un problème de table. Concernant les écoles, il dit s'il faut construire les bâtiments ou fournir les meubles et autres. Au niveau des marchés, le budget fait part de ce qui est prévu pour que quand on les intègre qu'on sente vraiment que ce sont des marchés dignes de ce nom-là. Ces prévisions sont des informations mises dans le budget et que nous ressortons dans la version citoyenne. Parce que ce sont des secteurs qui sont vraiment importants pour les populations.

**En qualité d'outil de décision et de stratégie, tel que vous l'expliquez, le travail que vous faites est suffisamment important pour ne concerner que les populations. Il doit concerner aussi les autorités communales. Qu'en est-il de ce côté?**

Quand nous observons aussi bien au Nord qu'au Sud, les 20 communes dans lesquelles nous sommes en train de faire ce travail, nous remarquons que c'est un outil qui va aider les décideurs à revoir un peu leur position par rapport à l'élaboration du budget. Car, à travers l'exercice que nous faisons, la part du budget consacré à chaque secteur est ressortie. Et cela permet de faire le point et de voir sur le budget global, combien est réservé à chaque secteur en termes de pourcentage. Parce que souvent, quand on dit que c'est tel nombre de millions qui est attribué à tel secteur, on pense qu'on n'a déjà beaucoup mis alors que peut-être cela ne suffit pas. C'est la première grande remarque que nous avons faite sur les budgets.

**Le risque dans le travail que vous faites est de révéler des aspects des**

**budgets communaux qui ne vont pas forcément plaire. Comment les autorités communales accueillent tout cela ?**

Ce qui m'enchant est que les autorités apprécient déjà et ont décidé de réfléchir autrement pour voir comment améliorer, comment ajouter, la part du budget alloué aux secteurs qui engagent plus de population. L'autre chose est que nous avons essayé d'avoir presque les mêmes secteurs pour que cela puisse avoir des points de comparaison.

De plus, nous avons mis l'accent sur certains volets parce que la société civile à travers l'Ong Alcrer, Social-Watch Bénin, Vng International et les partenaires que sont : l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, la GIZ et la Coopération Suisse, ont souhaité que nous mettions beaucoup plus l'accent sur le volet social. Qu'on le veuille ou non, nos populations ont de grands besoins et si la mairie ne vient pas en appui, ces populations resteront toujours dans la précarité. C'est pour cela que pour le moment, les marchés sont abordés. Mais la prochaine fois on verra encore comment mettre l'accent sur d'autres volets économiques.

**Et pourquoi avoir misé sur le social à un moment où on travaille beaucoup sur la valorisation des potentialités économiques des communes ?**

Si nous prenons le secteur social, nous savons qu'en termes de productivité ou de rentabilité, on recherche celle qui facilite la tâche à tout le monde. Si les gens sont en bonne santé, c'est de la rentabilité économique ; ce n'est pas l'argent que l'on recherche directement. Si vous observez bien, c'est ce que nous avons ressorti particulièrement dans ce budget. Quand on parle de santé, cela concerne tout le monde. L'éducation aussi est une affaire de tout le monde. Pareil pour les infrastructures routières. Car, si les producteurs font la récolte de leurs produits, ils ont besoin forcément des routes pour les transporter. Pour cela il est prévu que ce volet soit reprofilé pour que les populations aient des voies en bonne état. Tout ce qui est prévu va dans l'avantage des populations.

**Pour finir, il ressort de vos explications que vous faites le nécessaire pour que les populations comprennent ce qui se passe dans leur commune. Mais n'ont-elles pas en retour une responsabilité dans tout ça ?**

Nous ne donnons pas des informations politiques mais plutôt sociales qui permettent à la population de comprendre que nous sommes de cœur avec elle. Et cela doit normalement les encourager à participer au développement en étant à jour vis-à-vis du fisc et bien d'autres. Il y a un dicton qui dit : « comptons d'abord sur nos propres forces ». Les partenaires peuvent venir, mais si nous sommes informés de ce qui est fait à la mairie, nous nous sentirons plus concernés et à l'aise à participer. La démarche des mairies est d'informer les populations. Si ma population sait ce que je fais, elle va plus m'accompagner. Si quelqu'un a besoin d'avoir plus d'information il ne s'agit plus de bouder dans son coin, mais de se rapprocher de la commune. Le budget est là disponible, sur place il peut bien regarder et il aura les informations dont il a besoin. Ce qui reste à faire, est que la population reste curieuse pour demander chaque année, qu'en dehors du gros document, que nous ayons toujours une seconde version simplifiée qui permet à tous de voir ce qui est à l'intérieur du budget.



**PartiCiP au DEL News**  
Programme de participation Citoyenne aux Politiques publiques au Bénin pour le Développement Economique Local  
ONG ALCRER  
SOCIAL WATCH BENIN  
VNG INTERNATIONAL

**Bulletin d'informations**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Martin Vihoutou ASSOGBA

**COORDONNATEUR EDITORIAL**  
Dr. Koami GOUTON

**RÉDACTRICE EN CHEF**  
Aïchath M. ALEDJI

**GRAPHISME**  
Romain H. HESSOU

**CORRECTION**  
Dieudonné MEGBLETO



## Séance d'échanges Fnda-Opa-Sfd dans les communes pilotes de la composante DEL

### Des promesses, gage d'un avenir meilleur

*Face-à-face entre le Fonds National de Développement Agricole (Fnda), les Systèmes financiers décentralisés (Sfd) et les organisations professionnelles agricoles (Opa). Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la composante DEL, une séance d'échange s'est déroulée dans les communes pilotes que sont Abomey-Calavi, Zè, So-Ava, Sèmè-kpodji et Porto-Novo. Elle vise à faciliter l'accès aux crédits/produits financiers existants aux agriculteurs. A l'issue de chaque séance, les résolutions retenues témoignent d'un avenir meilleur pour les actions en faveur du développement économique local.*

Abomey-Calavi, Zè, So-Ava, Sèmè-kpodji, et Porto-Novo, le Fonds National de Développement Agricole (Fnda), les Systèmes financiers décentralisés (Sfd) et les organisations professionnelles agricoles (Opa) ont véritablement saisi la perche tendue par PartiCiP au DEL pour échanger à cœur ouvert.

Les conditions d'accès difficiles aux crédits, le manque d'information, les procédures incompréhensives, l'inexistence d'interface de dialogue sont autant de griefs soulevés par les organisations professionnelles agricoles. Des griefs qui, selon elles, constituent de sérieux blocages à leurs besoins d'accéder à un crédit aux fins d'agrandir leurs activités génératrices de revenus.

Du côté des services financiers, ce sont des dossiers incomplets, plan d'affaire imprécis, identification du besoin inadaptés, non-respect des échéances de paiement qui reviennent au quotidien dans les dossiers qu'ils doivent traiter.

A ce propos, ces séances organisées dans chaque commune pilote de la composante DEL viennent contribuer à cette quête de solution. Elles ont aidé à appuyer sur les leviers à actionner pour faciliter l'accès aux crédits et produits financiers existants dans le cadre du partenariat avec le Fonds National du Développement de l'Agriculture. Les travaux ont permis de renforcer les capacités des Opa sur les points essentiels que sont : les points d'attention pour le montage des dossiers bancables facilitant, l'accès aux crédits du Fnda conformément aux modalités du Guichet 3 ; les contraintes et insuffisances des dossiers/demandes de crédit transmis par les coopératives/entrepreneurs agricoles aux Sfd partenaires du Fnda ; les points d'attention pour lever les goulots d'étranglement lors du traitement des dossiers par les SFD partenaires



Un intérêt affiché pour les communications à Zé lors des travaux avec le Fnda

et mettre en place un mécanisme d'assistance conseils.

Avec ces séances, les points clivants entre les mécanismes d'accès au crédit et les agriculteurs sont levés. Place maintenant à la concrétisation des bonnes résolutions prises par chaque acteur pour conjuguer au passé les difficultés d'accès aux financements pour les opérateurs économiques à la base parmi lesquels figurent les agriculteurs.

### Vers un happy-end ?

Pour pérenniser les acquis, les résolutions et des promesses sont nées des séances d'échanges. De façon générale, les organisations professionnelles des agriculteurs souhaitent que les acteurs des systèmes de financement décentralisés instaurent un mécanisme d'information à leur attention, sur le statut de leur dossier dans un délai raisonnable et de leur notifier les insuffisances liées à

leurs demandes/dossiers pour éviter les mêmes erreurs. De leurs côtés, les Opa ont pris l'engagement de se rapprocher des Sfd pour connaître les insuffisances que présentent leurs dossiers et de se conformer aux consignes ou exigences de ces structures (ouverture de compte, fourniture des pièces exigées, etc.). Quant au Fnda, il est prié de renforcer les capacités des Sfd et cellules communales sur les réformes liées au fonds et de faire le suivi périodique des objectifs et performances attendus de ces structures sous sa tutelle.

Pour montrer leur détermination à faire de leur mieux afin de booster la nouvelle dynamique, à Porto-Novo et à Abomey-Calavi, il est demandé aux Opa intéressés par les demandes de crédits de faire des ouvertures de comptes dans les Sfd présentes lors de la séance en vue d'entamer la procédure de demande de crédit.

Des actions qui laissent flairer un happy-end dans les actions d'appui aux opérateurs économiques locaux.

### Les fruits sont déjà murs

Trois mois après l'intervention du Programme PartiCiP au DEL, les OPA, elles-mêmes témoignent des changements observés dans les formalités d'accès au crédit agricole auprès des SFD qui collaborent avec le FNDA. A Sèmè-Kpodji, les 06 premières coopératives ayant fait la demande, ont obtenu le premier crédit en moins d'un mois de procédures. A Zè et à So-Ava, 04 coopératives ont entamé la procédure. Les dossiers sont en étude avec des retours favorables. Ces chiffres prouvent qu'au Bénin, l'idée du crédit adapté aux besoins des agriculteurs commence à entrer dans les habitudes, grâce au programme PartiCiP au DEL.

## Promotion du Développement Economique Local

# Des arrêtés qui créent et installent les cadres de concertation DEL

**Entre décembre 2022 et mars 2023, les mairies des communes engagées dans la phase pilote du développement économique local à savoir, Abomey-Calavi, Zè, Sô-Ava, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo, ont pris des arrêtés pour créer et installer des cadres de concertation consacrés à la valorisation des potentialités économiques de leur territoire respectif.**

Fruit de la vision du Programme de Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin pour le Développement Economique Local (PartiCiP au DEL) articulé autour de la promotion d'un développement économique accéléré, soutenu par une gouvernance transparente et inclusive, les arrêtés instaurant les cadres de concertation multi-acteurs dans les communes, témoignent des efforts consentis pour la cause du DEL. Ils sont des creusets qui regroupent tous les acteurs impliqués dans la valorisation des potentialités à la base. Il s'agit entre-autre des élus locaux, des cadres des communes, des acteurs de la société civile, les opérateurs privés etc. La première commune à inaugurer la signature de ces arrêtés est celle de Zè. Déjà le 28 décembre 2022, cette commune a ouvert la voie aux autres, qui ont suivi le mouvement en officialisant les cadres de concertation sur le DEL, entre janvier et mars 2023. Au-delà d'un simple creuset de réflexions avec des rencontres périodiques, créent les conditions pour la concrétisation du partenariat-public-privé au niveau décentralisé. Sauf que cela s'étend à tous les acteurs des communes et se passent sous le regard vigilant des Cellules de Participation Citoyenne qui veillent à ce que toutes les voix, en l'occurrence, celles des couches les plus défavorisées soient prises en compte. D'ailleurs, pour donner le ton, en début d'année, le maire de

Porto-Novo a commencé à associer des opérateurs privés installés dans sa commune à des voyages officiels.

### Zoom sur les cahiers de charges

A peine installés, les cadres de concertations doivent se mettre à l'œuvre. Selon les cahiers de charges définis par les arrêtés, les membres de ces creusets de réflexions doivent travailler à l'actualisation (au besoin) du répertoire des potentialités de la commune, renforcer la synergie d'action entre les filières, d'une part, entre les promoteurs privés et la mairie, d'autre part. Les cinq communes se rejoignent sur la nécessité de travailler à la promotion de la transformation des produits agricoles, en vue de produire de la valeur ajoutée, à la proposition des actions pour l'amélioration du climat des affaires, à l'identification des projets structurants sur vers le renforcement du partenariat privé-public et à la mise en place d'un dispositif de réédition des comptes en vue d'évaluer de façon périodique, l'efficacité des actions menées en faveur du développement économique local.

En fonction des besoins spécifiques, la commune de Porto-Novo délègue à ce cadre de concertation la charge de faciliter la participation des acteurs du secteur privé à toutes les initiatives de développement de la commune. Ce cadre doit aussi identifier et sensibiliser le secteur privé pour la formalisation de leur entreprise respective.

A So-Ava par exemple, il incombe au cadre de concertation DEL, la mise en place d'échanges avec l'autorité municipale sur les difficultés rencontrées par les opérateurs économiques locaux dans leurs activités afin de voir les possibilités d'accompagnements que la commune peut mettre à leur disposition.

A Zè, les besoins spécifiques tournent

autour de la nécessité de plaider pour un accompagnement des opérateurs privés dans la maîtrise des prix des produits sur le marché.

### Allada emboîte le pas

Allada ne figure pas parmi les communes pilotes du programme PartiCiP au DEL. Sur initiative propre, cette commune a également pris un acte pour officialiser la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs DEL. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner et concrétiser les initiatives orientées vers la valorisation des potentialités économiques. Dans cette logique, en juin 2023, cette commune a demandé et obtenue un appui technique de PartiCiP au DEL. Cet appui s'est matérialisé entre-autre par un accompagnement pour l'organisation de la première session ordinaire du cadre de concertation des acteurs DEL de Allada. Elle a eu lieu, le jeudi 15 Juin 2023 dans les locaux de la mairie de ladite commune. A la fin de la séance, les membres de ce cadre de concertation ont vivement pris l'engagement d'œuvrer pour la réalisation d'un répertoire des potentialités de la commune. En attendant ce document, ils ont pris l'engagement de travailler à une meilleure gestion des produits agricoles comme l'ananas, la papaye, le maïs etc., à impulser les initiatives en faveur de la promotion des spécialités culinaires comme sur l'escargot, l'agouti etc. A Allada, le cadre de concertation DEL veut également travailler à la mobilisation des ressources en jouant sur le côté attractif et touristique de la commune en vue d'attirer les investisseurs étrangers et les partenariats extérieurs. Ces recommandations et engagements pris lors de cette séance balisent agréablement le chemin vers des lendemains meilleurs.



## PartiCiP au DEL

Programme de participation Citoyenne  
aux Politiques publiques au Bénin pour  
le Développement Economique Local

ONG ALCRER  
SOCIAL WATCH BENIN  
VNG INTERNATIONAL

# Ils ont dit :

## Lancement du processus de benchmarking dans les 05 communes pilotes du DEL

### Les acteurs en parlent...

*Du 06 au 07 Juin, la ville de Ouidah a accueilli l'atelier de lancement du processus de benchmarking. Pensé dans le cadre des activités de la composante DEL exécuté par Vng International, ce processus met en relief les expériences et les bonnes pratiques ayant fait leur preuve dans les cinq communes pilotes. Ces acquis pourront, à la fin du processus, être partagés avec toutes les communes du Bénin. Mais pour l'instant, c'est sur le questionnaire que les acteurs invités à cet atelier ont, entre-autre, travaillé. D'ailleurs, ils en parlent avec une certaine fierté.*

#### Rogatien Dossou, secrétaire permanent de la Communauté des communes de l'Ouémé



« **Le DEL est l'un des enjeux de la décentralisation** »

« L'atelier porte sur l'application du benchmarking au développement économique local. Le DEL est l'un des enjeux de la décentralisation. Et, les communes sont appelées à y travailler. C'est donc une obligation

pour elles de travailler à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. L'atelier vient me renforcer sur le processus d'apprentissage par les paires. Nous sommes dans des communes qui ont des points de convergences avec presque les mêmes pratiques.

En participant à cet atelier, nous sommes en train, d'une part, de renforcer nos connaissances, et d'autres part, en train d'apprendre les actions attendues de nous, pour que le DEL soit effectif. Ce qui est aussi positif est que toutes les parties prenantes au DEL des communes sont là. Les enseignements tirés vont permettre de mieux orienter les réflexions pour l'atteinte des objectifs ».

#### Yves Tchedji : point focal DEL à la mairie d'Abomey-Calavi

« **Ce genre de formation nous aide à redoubler d'effort** »

« Cet atelier constitue pour nous, une opportunité dans la mesure où il nous a permis d'analyser ce qui est fait dans nos communes en matière de DEL. Il nous a aussi permis de comprendre beaucoup d'aspects du DEL. Nous avons aussi compris qu'il existe des opportunités d'affaire dans nos communes. Pour nous, ce genre de formation nous aide à redoubler d'effort dans ce que nous faisons déjà au niveau de nos communes et de renforcer les acquis pour le développement de nos communes ».



#### Robin Dossou, expert en benchmarking et formateur



« **J'invite les communes à prendre au sérieux le processus** »

« Au cours de cet atelier, nous avons eu à renforcer les capacités des communes pilotes que sont : Sô-ava, Sèmè-Kpodji, Abomey-Calavi, Zè et Porto-Novo. Nous sommes arrivés à renforcer leur capacité sur

ce qu'on appelle benchmarking. Après nous avons validé le questionnaire de collecte des données. Maintenant, c'est le tour des consultants de faire le toilettage sur le questionnaire et le renvoyer aux communes. Elles ont au plus 2 semaines pour renseigner ces questionnaires.

Le processus benchmarking a plusieurs branches : la collecte des données, l'analyse des questionnaires, le traitement et la production d'un rapport. Par la suite on programme un atelier de comparaison où on essaye de comparer tout ce qui est performance sur la thématique de développement économique et local ; les questions que l'on a eu à poser, on compare tout ce qui est performance et ce travail permet de dégager toutes les bonnes pratiques, les démarches, les succès et tout ce qui a été fait au niveau du développement économique et local. Après cet atelier s'en suivra celui d'apprentissage où l'on élabore les bonnes pratiques et on organise les marchés des bonnes pratiques. Au cours de ce marché, les premiers apprécient les bonnes pratiques et s'intéressent aux pratiques phares. Quand on finit cette phase on entame celle d'amélioration. Lors de ladite phase, l'opportunité nous est offerte pour aller vivre la réalité de ces bonnes pratiques. Après tout cela, il faut que les communes mettent en œuvres les résultats pour s'améliorer.

Si j'ai une recommandation à l'endroit des communes, je les invite à prendre au sérieux le processus, à participer pour que ça soit toujours les mêmes personnes aux ateliers. Ceci leur permettra, non seulement, d'apprendre, mais aussi de s'approprier, in fine, une bonne mise en pratique de tous les éléments acquis dans le but d'une amélioration des performances en matière de développement économique et local afin que les conditions de vie de nos populations puissent connaître un nouveau visage. Vous savez que nous sommes déjà à 20 ans de décentralisation et on a plus eu le temps de faire le développement local et la démocratie à la base. Mais, on n'a pas eu le temps d'embrasser le développement économique et local ».

# Ils ont dit :

## Fagnon Hubert KOUGBE, Conseiller Communal à Zè



**« Cette thématique vient donc renforcer ce processus »**

« C'est la première fois que je suis en contact avec le concept de benchmarking. Les enseignements tirés sont vraiment nombreux parce qu'aujourd'hui, si vous faites quelque-chose et si vous voulez avancer, il vaut mieux se comparer à d'autres. Il vaut mieux chercher à comprendre ce que les autres font pour pouvoir améliorer ce que vous faites. Donc en matière de développement économique et local, on peut dire aujourd'hui qu'aucune commune ne peut se dire satisfaite. Avant de venir ici, on n'a déjà engagé un processus avec des opérateurs économiques. Cette thématique vient donc renforcer ce processus. Elle va nous permettre davantage d'améliorer ce que nous savons ; comment nous allons faire pour pouvoir attirer beaucoup plus les partenaires privés dans le développement de nos communes ».

## Alexandre TOGNIAHOUANDE, Représentant de la société d'acier du Bénin

**« ...Nous savons désormais comment nous allons nous organiser pour impacter nos populations... »**

« Déjà dans le cadre du Partenariat public privé (PPP), nous avons été conviés pour plusieurs séminaires de formations ou d'échanges et aujourd'hui, c'est un début de concrétisation de ce processus. Par rapport au thème qui est : développement économique et local, en lien avec la notion benchmarking, nous savons désormais comment nous allons nous organiser pour impacter nos populations à travers chaque acteur que nous sommes. Dans le fonctionnement des sociétés privées, il y a la RSE qui a la responsabilité sociale des entreprises. A travers ce paramètre, nous pensons que chacun de nous, retournant dans nos secteurs respectifs, saura tirer les meilleurs pour développement économique des populations. Loin de nos égaux, pour mutualiser les actions, il faut qu'on se parle pour tirer leçon de ce qui existe et pour qu'à la fin nous puissions réussir ».



## Lolita MEVO, coordonnatrice CPC à Sèmè-Kpodji

**« Nous allons assurer la veille pour que ces outils soient appliqués »**

« Le benchmarking est un outil de développement économique et local qui a réuni plusieurs acteurs. Nous avons les élus communaux, les opérateurs économiques et les organisations de la société civile spécifiquement les CPC. Comme vous le

savez, PartiCiP au DEL a accompagné les communes dans le développement local des filières porteuses. Aujourd'hui, cette activité vient renforcer les différentes communes impliquées, les inciter à exploiter l'outil, qu'est le benchmarking, pour pouvoir accélérer leur développement tout en impliquant tous les acteurs autour. Cela nous sera utile, parce que d'abord, nous sommes avec les autorités locales et nous allons assurer la veille pour que ces outils soient appliqués et mise en œuvre par les acteurs afin que la mobilisation des ressources au niveau local puisse connaître un accroissement au profit de la population ».

## Zannou François HONVOU : 3<sup>ème</sup> adjoint au maire de Porto-Novo

**« C'est un outil qui permet aux communes de booster leur économie »**



« C'est un plaisir pour moi d'être à cet atelier ; j'ai beaucoup appris. PartiCiP au DEL accompagne véritablement les communes. Par rapport à cet atelier, pour la réussite effectivement de ce processus, il faut faire la collecte, il faut comparer, il faut beaucoup apprendre avant d'aller à l'amélioration. Donc, c'est un outil qui permet aux communes de booster leur économie ; de mobiliser des ressources. Je me réjouis de l'approche participative. Cela s'est bien passé et nous en avons fait une bonne mention. Toutefois, chacun est appelé à jouer sa partition et nous serons en mesure de démultiplier et de faire une large sensibilisation pour la mobilisation des ressources dans nos différentes communes. Je pense que c'est un outil qui avantage beaucoup les communes et me réjouis parce que c'est avec certitude que je dis que la mission est accomplie ».

## Joseph Oké : Coordonnateur CPC à So-Ava

**« ...Cet outil implique le partage »**

« Le benchmarking est un thème auquel nous CPC, sommes déjà familiers. C'est-à-dire qu'on n'a eu à concourir, on n'a gagné des projets. La CPC était la première des cellules avec son projet « Watch » qu'on a eu à mettre en œuvre, et on nous ramène maintenant pour nous renforcer davantage dans le cadre du développement de l'économie locale. Nous aurons à assister les responsables au niveau communal dans le cadre de la mobilisation, du remplissage du questionnaire qui est le nœud du processus en cours, la mobilisation des autres acteurs pouvant contribuer à cette activité pour un développement, pour la cause commune de Sô-Ava. Je profite de cette tribune pour dire aux acteurs impliqués dans le processus que c'est une cause commune que nous allons défendre dans la mesure où, cet outil implique le partage. Il faut aller s'inspirer de la bonne pratique qui se passe à son côté pour s'améliorer. Et si la commune s'améliore, c'est à l'actif de nos élus et des cadres qui sont là. Donc je demande une volonté politique à leur niveau. Qu'ils prennent l'engagement ou qu'ils décident de faire le travail et nous, nous serons là pour les accompagner ».

## Médias

# Lancement d'un concours de productions médiatiques sur les faits de corruption

*Dans le cadre du Programme de participation citoyenne aux politiques publiques au Bénin pour le développement économique local (PartiCiP au DEL), exécuté par le Consortium ALCRER – SOCIAL WATCH BENIN – VNG International, il est lancé un Concours intitulé « Meilleures enquêtes médiatiques sur les faits de corruption ». Organisé, avec le soutien technique et financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, le concours est ouvert aux journalistes de la presse écrite du Bénin en vue de favoriser, au sein des médias, la culture de l'investigation sur les pratiques de corruption. Les meilleures productions seront primées lors d'une cérémonie qui sera organisée cette année.*

## RÈGLEMENT DU CONCOURS « MEILLEURES ENQUÊTES MÉDIATIQUES SUR LES FAITS DE CORRUPTION »

### Article 1<sup>er</sup> : Objet

Le Programme de participation citoyenne aux politiques publiques au Bénin pour le développement économique local (PartiCiP au DEL), mis en œuvre par le Consortium ALCRER – SOCIAL WATCH BENIN – VNG International avec le soutien technique et financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, lance le Concours « Meilleures enquêtes médiatiques sur les faits de corruption ». Le présent concours, ouvert aux journalistes de la presse écrite du Bénin, vise à favoriser, au sein des médias, la culture de l'investigation sur les pratiques de corruption.

Les journalistes, ayant présenté les meilleures productions, seront récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix.

### Article 2 : Conditions de participation

Pour participer au concours, il faut remplir les conditions ci-après :

- Être un(e) professionnel(le) de la presse écrite exerçant comme permanent ou en free-lance
- Publier l'enquête dans un organe de presse paraissant au Bénin
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle

Pour prendre part à la compétition, les candidats doivent présenter un dossier comportant :

- un article en word sur un sujet d'investigation portant un cas de corruption ou d'infraction connexe (détournement, abus de fonction, conflit d'intérêts, enrichissement illicite, fausse déclaration de patrimoine, blanchiment de capitaux, fraude dans les examens et concours publics, délit d'initié, corruption dans les marchés publics, etc.) ou toute malversation financière prioritairement dans le secteur public : police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5 (l'enquête doit porter sur des faits qui se sont déroulés au Bénin ou ayant un lien avec le Bénin) ;
- la version publiée dudit article dans un organe de presse paraissant au Bénin : la publication de l'article doit être acquise dans la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 août 2023

Un journaliste peut soumettre plusieurs productions respectant les critères du présent règlement.

### Article 3 : Le Jury de sélection

Un jury indépendant composé de professionnels de médias et de spécialistes en gouvernance ou de personnes réputées dans la lutte contre la corruption, se réunira pour sélectionner les meilleures productions. Le jury se prononce sur la valeur professionnelle des œuvres. Le choix des œuvres se fait suivant les critères d'originalité, de pertinence du sujet, de la qualité du contenu et de professionnalisme... Les décisions du jury sont sans appel.

La participation au présent appel est interdite aux collaborateurs des organisateurs et aux membres du jury.

### Article 4 : Prix en compétition

A la fin du processus, trois prix seront décernés aux meilleures productions médiatiques :

- 1<sup>er</sup> Prix correspondant à un montant de 300 000 francs CFA plus une attestation
- 2<sup>e</sup> Prix correspondant à un montant de 200 000 francs CFA plus une attestation
- 3<sup>e</sup> Prix correspondant à un montant de 100 000 francs CFA plus une attestation

### Article 5 : Dépôt des œuvres et chronogramme

Les candidats (es) doivent faire parvenir leurs productions sous pli fermé portant leurs nom, prénoms, adresse personnelle (lieu de résidence), téléphone, nom de l'organe ayant publié l'article et la mention suivante : Concours « Meilleures enquêtes médiatiques sur les faits de corruption ».

Les plis doivent être déposés au Secrétariat de l'ONG ALCRER (sis au quartier Mènonatin 2124 D – 01 BP 2769 Cotonou – Tél. : 94 19 16 13 ou envoyés par mail (alcrerpara@yahoo.fr) au plus tard le lundi 04 septembre 2023 à 17 heures.

### Article 6 : Utilisation des œuvres

Les œuvres remises au Jury ne seront pas restituées aux candidats. Les candidats et lauréats autorisent les structures impliquées dans le présent appel à exploiter la diffusion de leurs œuvres (en intégralité ou sous forme d'extraits) au Bénin ou à l'étranger, autant de fois qu'il leur plaira, par tout procédé de communication au public existant ou à venir, à des fins non commerciales ou à des fins de communication interne ou externe de l'appui, sans que cette exploitation n'ouvre droit au lauréat à une quelconque rémunération ou indemnisation financière. Toute diffusion et publication des œuvres fera mention du/des prénom(s) et du/des nom(s) des journalistes qui les ont produites.

### Article 7 : Responsabilité

Sur proposition du Jury, les Organisations qui exécutent PartiCiP au DEL se réservent la possibilité de ne pas faire suite au présent appel et/ou de ne pas attribuer de prix notamment, en cas de propositions et de productions de qualité douteuse ou n'ayant pas respecté les dispositions du présent Règlement.

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### Article 8 : Dépôt et communication du présent règlement

Le présent règlement peut être consulté, pendant toute la durée de l'appui, sur le site Internet de ALCRER (www.alcrer.bj), au Secrétariat de l'ONG ALCRER, sur ses Canaux Digitaux (Facebook, twitter) et dans des journaux de la place.

Fait à Cotonou, le 30 mars 2023.